

ACTION URGENTE

RISQUE D'EXPULSION POUR UN MILITANT SOUDANAIS PLACE EN DETENTION

Le ressortissant soudanais Waleed Al Hussein est détenu sans inculpation en Arabie saoudite depuis le 23 juillet. Il a été placé en détention après la publication sur le site web qu'il a créé d'articles critiquant le gouvernement soudanais. Il risque d'être expulsé vers le Soudan, où il pourrait être soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements. Cet homme est un prisonnier d'opinion.

Le ressortissant soudanais **Waleed Al Dood Al Makki Al Hussein** a été arrêté le 23 juillet en Arabie saoudite à al Khobar, une ville de la province de l'Est. Il a créé le site web d'information soudanais *Al Rakoba*, qui publie des articles sur des sujets politiques, sociaux et économiques, notamment sur la corruption au sein du gouvernement.

Selon sa famille, sept agents de la Direction générale des enquêtes (GDI ou al Mabahith) – une femme et cinq hommes en civil, et un homme en uniforme – ont fait irruption au domicile de Waleed Al Hussein vers 3 h 30 du matin. Ils n'ont pas présenté de mandat, mais ils ont fouillé la maison et pris l'ordinateur portable, la tablette et les téléphones portables de la famille, ainsi que le passeport de Waleed Al Hussein. Ils l'ont arrêté et l'ont d'abord emmené à la GDI à al Khobar puis à la prison de la GDI à Dammam.

Waleed Al Hussein est actuellement détenu sans inculpation et il est maintenu en détention à l'isolement à la prison de Dammam, où il a été interrogé au sujet de ses propos critiquant le gouvernement soudanais et de sa participation au site *Al Rakoba*. Selon un de ses proches, ceux qui l'ont interrogé lui ont dit qu'il avait été arrêté à la demande des autorités soudanaises. Il a été autorisé à recevoir une visite d'un membre de sa famille pendant 10 minutes et à passer deux très brefs appels téléphoniques, mais il n'a pas été autorisé à communiquer avec son avocat.

Waleed Al Hussein a appris début septembre que des documents ordonnant son expulsion étaient en train d'être signés et qu'il était susceptible d'être renvoyé au Soudan, où il risquerait d'être emprisonné et torturé.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités saoudiennes à veiller à ce que Waleed Al Hussein ne soit pas renvoyé au Soudan, où il risquerait d'être soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez-leur instamment de libérer cet homme immédiatement et sans condition car nous estimons qu'il est détenu uniquement pour avoir exercé de façon légitime son droit à la liberté d'expression et pour avoir exprimé ses convictions ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements et à ce qu'il puisse régulièrement communiquer avec sa famille et son avocat.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 OCTOBRE 2015 À :

Ministre de l'Intérieur

His Royal Highness Prince Mohammed
bin Naif bin Abdul Aziz Al Saud
Ministre de l'Intérieur
Ministry of the Interior, P.O. Box 2933,
Airport Road, Riyadh 11134, Arabie
saoudite
Fax : +966 11 403 3125 (merci de vous
montrer persévérant)
**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Ministre de la Justice

His Excellency Dr Walid bin Mohammed
bin Saleh Al-Samaani
Ministry of Justice
University Street
PO Box 7775, Riyadh 11137
Arabie saoudite
Fax : +966 11 401 1741 / 402 031
**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Président du Soudan :
HE Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of the President
People's Palace
PO Box 281
Khartoum
Soudan
Courriel : info@sudan.gov.sd

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays. (adresse/s à compléter).

Name Address 1 Address 2 Address 3 Fax Fax number Courriel Email address Formule d'appel Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

RISQUE D'EXPULSION POUR UN MILITANT SOUDANAIS PLACE EN DETENTION

COMPLEMENT D'INFORMATION

Waleed Al Hussein vit en Arabie saoudite depuis 2000 car, selon un proche, on l'a empêché de trouver du travail au Soudan parce qu'il est un militant de premier plan et qu'il critique ouvertement le gouvernement.

Waleed Al Hussein a créé un forum en ligne de débat politique sur le Soudan en 2000, alors qu'il se trouvait en Arabie saoudite. Il a créé en 2005 le site *Al Rakoba*, qui est à présent l'un des sites d'information soudanais les plus connus. Il y publie principalement des informations sur la politique au Soudan émanant de sources diverses, y compris du gouvernement soudanais, ainsi que des articles sur des sujets économiques et sociaux concernant le pays. Un grand nombre de ces articles critiquent la politique gouvernementale, et certains ont été censurés dans des journaux soudanais par les services de sécurité du gouvernement.

Depuis son installation en Arabie saoudite, Waleed Al Hussein ne s'est rendu qu'une seule fois au Soudan, en 2008, pour signer son certificat de mariage ; il n'a toutefois pas pu se rendre à sa propre cérémonie de mariage car il a été contraint de quitter le pays rapidement parce qu'il craignait d'être arrêté.

Au moment des élections législatives au Soudan en 2010 et en 2015, *Al Rakoba* a tout particulièrement critiqué le gouvernement en publiant des informations sur la corruption dans le système électoral et au sein du gouvernement. Depuis, Waleed Al Hussein et sa famille ont reçu des menaces leur étant directement adressées dans des messages anonymes laissés dans la section du site dédiée aux commentaires.

Waleed Al Hussein est marié et père de trois enfants âgés de six ans, trois ans et trois semaines. Le troisième enfant du couple est né pendant sa détention. Alors que son épouse en avait fait la demande auprès des autorités de la prison, Waleed Al Hussein n'a pas été autorisé à assister à la naissance et, du fait de son absence, son épouse n'a pas pu faire enregistrer la naissance ni obtenir de papiers d'identité pour le nouveau-né.

Depuis la fin des élections législatives d'avril 2015 au Soudan, Amnesty International a reçu de nombreuses informations signalant que la répression menée par le Service national de la sûreté et du renseignement contre les activités des formations politiques d'opposition et des groupes de la société civile s'est intensifiée. Un tribunal de Khartoum, la capitale, a jugé et condamné le 6 juillet trois membres du Parti du Congrès soudanais, une formation d'opposition, dont son secrétaire politique, Mastour Ahmed Mohamed, qui a été condamné au titre de l'article 69 du Code pénal soudanais de 1991 pour « trouble à l'ordre public ». Ils ont reçu chacun 20 coups de fouet pour avoir pris la parole lors d'un événement public. Pour le seul mois d'août, plus d'une dizaine de militants politiques ont été arrêtés ; sept autres ont été arrêtés depuis le début du mois de septembre. Le Service national de la sûreté et du renseignement détient toujours des pouvoirs étendus en matière d'arrestation et de détention en vertu de la Loi de 2010 relative à la sécurité nationale, qui lui permet de maintenir des suspects en détention jusqu'à quatre mois et demi sans contrôle judiciaire. Les agents de ce service utilisent souvent ces pouvoirs pour arrêter et détenir arbitrairement des personnes. De nombreux cas de torture et de mauvais traitements infligés par ce service ont été signalés.

Nom : Waleed Al Hussein
Homme

AU 193/15, MDE 23/2416/2015, 9 septembre 2015